

CABINET

Affaire suivie par :
Laurence Bouin
cheffe de cabinet

Ligne directe :
03 22 71 25 79
Fax :
03 22 71 25 13
Mél. :
ce.cab80@ac-amiens.fr

20 bd Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Amiens, le 15 mars 2020

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de
l'Éducation nationale de la Somme

à

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement,
Mesdames et messieurs les inspectrices et
inspecteurs
Mesdames et messieurs les directrices
et directeurs d'école,

Comme vous le savez, à partir du lundi 16 mars 2020 les écoles, collèges et lycées n'accueilleront plus d'élèves sauf en ce qui concerne les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire pour lesquels nous mettons en place un dispositif exceptionnel d'accueil qui doit être opérationnel dès demain matin.

Par ailleurs, de nouvelles directives gouvernementales précisent de limiter impérativement les déplacements, les réunions, les contacts et suggère l'utilisation massive du télétravail.

Notre priorité est de garantir la sécurité et la santé des personnels. Ainsi, dès le lundi 16 mars 2020, les personnels de l'Éducation nationale travailleront autrement, en privilégiant les réunions à distance et en mettant en place une continuité pédagogique quotidienne.

Seuls les personnels strictement nécessaires seront présents dans les écoles et les établissements et sur la base du volontariat pour l'accueil des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Les réunions qui étaient prévues en présentiel doivent donc être reportées ou réalisées par visio ou audioconférence.

Les concours et examens sont reportés, y compris ceux qui devaient avoir lieu ce lundi 16 mars 2020, et jusqu'à nouvel ordre.



2/2

Concernant l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, nous devons nous assurer que tous les enfants de ces personnels sans autre solution de garde seront accueillis dans les écoles et les collèges de leurs lieux ordinaires de scolarisation. **Un seul justificatif par famille est nécessaire pour bénéficier de cet accueil qui sera assuré par des personnels volontaires** : équipe de direction, infirmier(e), psychologue scolaire, enseignants, personnels de collectivité territoriale. A noter que les personnels fragiles face au virus ne peuvent pas participer à cet accueil. Les groupes d'enfants ne doivent pas dépasser le nombre de 10 enfants pour pouvoir faire respecter les règles sanitaires.

Il nous faut répertorier dès demain matin le nombre d'élèves à accueillir et leurs besoins en terme d'accueil périscolaire et de restauration. Vous trouverez ci-joint un tableau à renseigner à cet effet demain lundi 16 mars 2020 **pour 9 h au plus tard pour la ville d'Amiens et jusqu'à 10 au plus tard pour les autres localités.**

Concernant la continuité pédagogique : elle sera offerte à tous les élèves dès demain. Elle se fera à distance, par l'ENT, le CNED et les classes virtuelles de manière quotidienne. Pour les situations de familles qui ne peuvent accéder au numérique, toute solution sera recherchée pour les aider à maintenir le lien par d'autres moyens en respectant les règles sanitaires pour leur permettre de se procurer les outils et documents nécessaires à cette liaison quotidienne.

La situation sanitaire de notre pays nécessite une mobilisation nationale pour lutter contre le virus covid-19. Cette mobilisation passe par une adaptabilité, une réactivité et une humanité hors du commun ainsi qu'un sens des responsabilités individuelles et collectives pour y parvenir. J'ai conscience que tout ne sera pas parfait mais je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacun d'entre vous pour avancer dans le sens d'une solidarité collective de grande valeur et d'une continuité du service public de l'Éducation nationale en lien avec toute la société en gardant à l'esprit notre objectif : maintenir le lien avec les élèves et les familles de toutes les façons possibles (y compris téléphonique), notamment dans les milieux les plus défavorisés.

Je vous invite à consulter la FAQ régulièrement mise à jour sur le site du ministère de l'Éducation nationale, susceptible d'évolution, et vous remercie de votre coopération et de votre compréhension.

Les services de la direction académique et moi-même sommes à votre entière disposition pour ensemble structurer, accompagner et garantir une continuité pédagogique à chaque élève, avec sérénité et efficacité.

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'Éducation nationale de la Somme

Gilles NEUVIALE